

COMMUNE DE VALFF
140A RUE PRINCIPALE
67210 – VALFF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 31 MAI 2021
Sous la Présidence de Monsieur le Maire – Germain LUTZ

Nombre de conseillers élus : 15

Nombre de conseillers en fonction : 15

Membres présents : Monsieur Laurent COLOMBO – Monsieur Bernard FRINDEL – Madame Audrey HATTERER-NOURRY – Monsieur Bernard HIRTZ – Madame Patricia JACOB - Monsieur Germain LUTZ - Madame Denise LUTZ-ROHMER – Monsieur Christophe PETER – Monsieur Denis ROSFELDER– Madame Monique ROSFELDER – Madame Patricia TÊTU - Madame Emmanuelle VAN DER GIESSEN – Monsieur Jean-Pierre VOEGEL - Monsieur Séraphin VOEGEL – Madame Valérie WEHREL

Secrétaire de séance : Mme Monique ROSFELDER

M. le Maire, Germain LUTZ, ouvre la séance à 20 h 00 en souhaitant à toutes et à tous une cordiale bienvenue.

1 personne présente dans le public.

POINT N° 01

Approbation du procès-verbal du 01 avril 2021

Le PV ne soulevant aucune remarque, est

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

POINT N° 02

Prolongation du dispositif d'aide pour l'acquisition de vélos électriques

M. le Maire informe les conseillers que 8 demandes ont été déposées en Mairie, 3 demandes sont datées d'avant décembre 2020 et ne sont donc pas prises en compte. 4 aides à 100€ et 1 aide à 85€ (10% du coût d'achat plafonné à 100€).

Cette aide prend fin en Juin 2021.

M. le Maire propose de reconduire ce dispositif d'aide jusqu'au 31 décembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINT N° 03

Création d'un poste d'emploi saisonnier

Monsieur le Maire propose de reconduire la création d'un poste d'agent d'entretien non titulaire pour la période allant du 21 juin au 04 septembre 2021 inclus.

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale

VU l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et que celui-ci doit mentionner sur quel grade, il habilite l'autorité à recruter.

CONSIDERANT qu'en raison du surcroît de travail conséquent à la période estivale de la Commune, il y aurait lieu de créer un emploi saisonnier d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps non complet.

Le Conseil Municipal,

DECIDE de créer un emploi saisonnier d'Adjoint Technique 2^{ème} classe pour une période allant du 21 juin 2021 au 04 septembre 2021 inclus

PRECISE que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 25 heures, de 7h00 à 12h00 les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi (soit 5 jours par semaine)

DECIDE que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des Adjoints Techniques de 2^{ème} classe

DECIDE de faire un affichage dans les kachteles

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINT N° 04

Prise en charge des frais d'assurance et d'ordures ménagères du Club House du FC VALFF

M. le Maire propose de reconduire l'aide et la prise en charge des frais d'assurance et d'ordures ménagères pour le Club House du FC VALFF.

Les frais sont les suivants :

| | |
|-----------------------|------------|
| - Frais d'assurance = | 817,63 € |
| - Ordures ménagères = | 284,00 € |
| TOTAL | 1 102,00 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de reconduire l'aide et la prise en charge des frais pour le club house du FC VALFF.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINT N°05

Demande d'achat d'un puits et d'une auge

Dans le cadre de la vente de la Maison au 138 rue Principale à VALFF, M. Thierry WIRTH propose à la Commune l'acquisition de l'ensemble « puits et grande auge » devant la Maison.

En Août 2017, la Commune avait acquis le puits de M. André VOEGEL pour 2500,00€. M. Thierry WIRTH donne son accord pour la vente à la Commune de l'ensemble pour le même montant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'acquérir pour la somme de 2 500,00 € le puits et la grande auge situés devant la Maison au 138 rue Principale à VALFF.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINT N°06

Prolongation des Bons Repas des Aînés et du Personnel Communal

En séance du 03 Novembre 2020, la Commune avait mis en place les « BONS REPAS » pour les aînés et le personnel communal dans les 4 Restaurants du village valables jusqu'au 30 Juin 2021.

A ce jour, seul 40 bons ont été utilisés, sur les 196 distribués.

M. le Maire propose de prolonger les bons restants jusqu'au 30 Novembre 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de prolonger les bons restants jusqu'au 30 Novembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINT N°07

Rapport des Commissions : Urbanisme

Certificat d'urbanisme

→ Demande déposée par Maître Céline KARCH, 48 rue du Général Leclerc à OSTWALD (67540) pour la maison au 9 rue Haute à VALFF (67210)
CU 067 504 21 R0015

Déclaration préalable

→ Demande déposée par SARL VALFF ENROBES Route de l'Industrie à FEGERSHEIM (67640) pour l'installation d'un générateur photovoltaïque en toiture au 11 route de Meistratzheim à VALFF (67210).
DP 067 504 21 R0008

→ Demande déposée par M. Bernard FRINDEL 10 Impasse des Vergers à VALFF (67210) pour la pose de « L » en béton contre le muret mitoyen existant.
DP 067 504 21 R0009

→ Demande déposée par M. Sébastien PFLEGER 23 A route du Hohwald à BARR (67140) pour la suppression de la fenêtre côté sud et suppression de la porte d'entrée côté

Rue nord et déplacement de celle-ci sur l'extension côté Est au 235 rue Meyer à VALFF (67210).

DP 067 504 21 R0010

→ Demande déposée par M. Stéphane ROHMER 4 rue de la Source à VALFF (67210) pour la construction d'une piscine semi-enterrée.

DP 067 504 21 R0011

→ Demande déposée par M. Raphaël SCHULER 28 rue des Bleuets à VALFF (67210) pour l'aménagement des combles et pose de fenêtres de toit type velux.

DP 067 504 21 R0012

→ Demande déposée par M. Alain DIEHL 4 rue de la Fontaine à VALFF (67210) pour la construction d'une piscine.

DP 067 504 21 R0013

→ Demande déposée par M. Jérôme NOEL 4 Impasse des Vergers à VALFF (67210) pour l'installation d'un abri de jardin à bois de 4m².

DP 067 504 21 R0014

→ Demande déposée par I.F.E. ECO pour le compte de Mohamed ZAIR, 30 rue du Bois Galon à FONTENAY-SOUS-BOIS pour l'isolation thermique des murs par l'extérieur au 118 rue Principale à VALFF (67210).

DP 067 504 21 R0015

→ Demande déposée par M. Yannick WETTERWALD 241 B rue Meyer à VALFF (67210) pour l'aménagement d'un garage : création d'une chambre, modification d'une façade : suppression porte de garage – mise en place d'une fenêtre.

DP 067 504 21 R0016

→ Demande déposée par M. Omer SAHIN 37 B rue Principale à VALFF (67210) pour la construction d'une piscine.

DP 067 504 21 R0017

→ Demande déposée par M. Frédéric MALIE 12 rue du Vignoble à VALFF (67210) pour le remplacement des thuyas par une clôture en gabions et en bois.

DP 067 504 21 R0018

→ Demande déposée par M. Daniel BOESCH 251 rue Meyer à VALFF (67210) pour le rallongement des chevrons de la toiture de la grange.

DP 067 504 21 R0019

Permis de construire

→ Demande déposée par VOROS Frédéric et Aurélie 69 rue du Moulin à VALFF (67210) pour la construction d'une maison d'habitation et démolition de la grange au 209 rue Principale à VALFF.

PC 067 504 21 R0005

POINT N°08

Communications

- En date du 14 avril 2021, la Sous-Préfecture de Sélestat-Erstein a donné l'autorisation Mme Agathe VOROS pour « une grande licence à emporter » lui permettant de vendre toutes boissons confondues dans son commerce (le 1987 Epicerie Multiservices) au 76 rue du Moulin à VALFF.
- Les travaux de rénovation du réseau d'assainissement ont démarré le 31 mai 2021 et ce pour une durée de 4 semaines. La route sera barrée par l'Entreprise SPEYSER pendant toute la durée des travaux et une signalétique est mise en place.
- Le garage MEYER Anthony, Rue du Château, a remis à M. le maire une convention de prestations pour la collecte des huiles usagées, les voitures épaves ne seront plus entreposées Côté de la Kirneck et plus de voiture sur la voie publique les soirs et week-ends.
- Suite au contrôle de l'Echelle et de l'escabeau à l'atelier communal, le matériel n'est plus conforme, un devis a été demandé à l'Entreprise DISTEL, remplacement d'une échelle 3 plans en alu de 2m50 pour 540,00 € HT et un escabeau 7 marches pour 319,00 € HT soit au total 859,00 € HT = 1 030,80 € TTC. Le Conseil donne son accord.
- La vente de l'herbe au Lieu-dit « Kochely » a rapporté 1 027,00 €.
- M. le Maire fait lecture du courrier de Mme et M. SCHAEFFER concernant la Parcelle 100, rue des Forgerons au sujet de la difficulté qu'ils rencontrent pour rentrer dans leur garage. M. le Maire a contacté le syndicat mixte pour trouver une solution.
- La manifestation Clair de Nuit est maintenue.

M. le Maire clôt la séance à 22 h 00.



Pour extrait certifié conforme
Valff, le 15.06.2021
Le Maire,
Germain LUTZ



A handwritten signature in black ink, appearing to be "G. Lutz", written over the official seal.

